

Modalités de candidature

BUT GEA PASSERELLE *(réorientation)*

Pour la rentrée universitaire 2025/2026 les dossiers de candidature seront dématérialisés,

Du 10 Mars au 4 Juillet 2025



ATTENTION BIEN SUIVRE LA PROCÉDURE
1-TOUT D'ABORD ALLER SUR L'OFFRE DE FORMATION
2-PUIS SUR LES DEPARTEMENTS : BUT GEA Passerelle

Uniquement par Internet, via le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat>

DEPARTEMENT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (G.E.A.) Passerelle

- Parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière (GCFF)
- Parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines (GPRH)

Conditions d'admission :

Sélection sur dossier et entretien

- ▶ Seront examinés en priorité les dossiers justifiant au minimum d'une première année post-bac validée. Les autres dossiers seront examinés sous réserve des places restantes
- ▶ Les candidats pourront être soumis à un entretien pour vérifier leur motivation et leur niveau d'engagement
- ▶ Les dossiers incomplets ne seront pas examinés

Présence et assiduité

- ▶ Présence obligatoire et contrôlée dès le 1er septembre : l'inscription ne sera définitivement validée que le jour de la réunion d'information immédiatement suivie du premier cours
- ▶ Les cours débutent immédiatement et ont lieu tous les jours de 8h30 à 17h30

Le BUT GEA Passerelle est une **formation intensive** permettant aux étudiants de se réorienter vers un diplôme de gestion. La formation vise à permettre aux étudiants de se mettre à niveau afin d'acquérir les compétences des deux premières années du BUT GEA en seulement 1 an. La validation permet de réintégrer le BUT GEA « cursus classique » directement en 3^e année.